ABI CARRELAGE

société par actions simplifiée (société à associé unique)
au capital de cent (100) euros
siège social : 9 chemin de la perriere 49130 Les Ponts-de-Cé
en cours d'immatriculation
(la "**Société**")

LISTE DES SOUSCRIPTEURS

Monsieur NAIL APAK, associé, demeurant 34 Boulevard du maréchal Gallieni 49100 Angers, a souscrit 1000 actions d'une valeur nominale de dix centimes d'euro (0,10€) chacune, soit un montant total d'apport de cent (100€) euros.
Cet associé a libéré en numéraire, à la souscription, un montant total de cent (100) euros.

Les mille (1000) actions d'origine, d'une valeur nominale de dix centimes d'euro (0,10€) chacune, forment le capital initial dont les apports en numéraire représentent un montant de cent (100) euros.

Les actions ont été libérées en totalité à la souscription ainsi qu'il résulte de l'attestation du dépositaire des fonds l'étude notariale Vincennes M&B Notaires (Valérie MESNAGER et Antoine BASSOT Notaires), située 4, avenue de Paris - 94300 Vincennes.

Fait à Les Ponts-de-Cé, le

08/04/2025



_____

Monsieur NAIL APAK
Associé et Président

N.A.